OEA/Ser.W

 CIDI/doc.314/21

 22 avril 2021

 Original: anglais

PROJET DE RÉSOLUTION

CONVOCATION DE LA SIXIÈME RÉUNION DES MINISTRES ET HAUTS FONCTIONNAIRES CHARGÉS DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

(Déposé par la Mission permanente de la Jamaïque)

LE CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (CIDI),

AYANT VU la résolution AG/RES. 2955 (L-O/20), « Encourager les initiatives continentales en matière de développement intégré : promotion de la résilience »,

AYANT VU ÉGALEMENT le Plan d’action de Guatemala 2016-2020, « L’innovation inclusive : élément clé pour réduire les inégalités et accroître la productivité dans la région » (CIDI/REMCYT-IV/doc.5/15 rev. 2), la Déclaration de Medellin, « La science, la technologie et l’innovation en tant que piliers de la transformation dans les Amériques » (CIDI/REMCYT-V/DEC. 1/17 rev. 1), et le Plan de travail 2018-2020 de la COMCYT (CIDI/COMCYT/RPA/doc.4/18), prolongé jusqu’en 2021,

CONSIDÉRANT:

Que la réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et de la technologie est un processus ministériel spécialisé de l’Organisation des États Américains;

Que les États membres de l’Organisation des États Américains ont été considérablement affectés par les impacts sociaux, économiques et environnementaux de la pandémie de COVID-19,

GARDANT À L’ESPRIT que la pandémie renforce la nécessité que les États membres de l’OEA élaborent et mettent en œuvre de toute urgence des politiques, des stratégies et des programmes visant à réduire leur vulnérabilité et à renforcer leur résilience aux chocs extérieurs, notamment aux effets néfastes du changement climatique, conformément à leurs obligations nationales et internationales;

CONSCIENT du potentiel de la science, de la technologie et de l’innovation pour faire face aux impératifs du développement dans les Amériques, y compris ceux qui ont surgi en tant que conséquence de la COVID-19, et

PRENANT EN COMPTE la résolution du Conseil permanent CP/RES. 982 (1797/11), « Informations actualisées sur les coûts des conférences et réunions financées par l’OEA »,

DÉCIDE :

1. De convoquer la Sixième réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la science et de la technologie (REMCYT-VI) en modalité virtuelle, le 7 décembre 2021.
2. De donner pour instruction que le maximum de ressources disponibles prévues au chapitre 7, sous-programme 74F, soient affectées, conformément aux directives établies dans la résolution CP/RES. 982 (1797/11), aux préparatifs et à la tenue de la REMCYT-VI.
3. De charger le Secrétariat général d’apporter une aide, par l’intermédiaire du Secrétariat exécutif au développement intégré, aux préparatifs et à l’organisation de la Sixième REMCYT et de faire rapport au Conseil interaméricain pour le développement intégré sur son processus de préparation et ses résultats.

CIDRP03167F01